

Feu vert de l'Agence européenne pour cinq nouveaux médicaments

Compte Test - 2019-12-22 23:13:05 - Vu sur pharmacie.ma

Le Comité des médicaments à usage humain (CHMP) de l'Agence européenne des médicaments (European Medicines Agency - EMA) vient d'approuver cinq nouvelles spécialités pharmaceutiques. Il s'agit du BEOVU, un médicament à base de brolocizumab indiqué dans la prise en charge de la forme néovasculaire de la dégénérescence maculaire liée à l'âge. Ce médicament qui agit en inhibant le facteur de croissance endothéliale vasculaire A Beovu sera disponible en solution injectable à une concentration de 120 mg/ml. Le RECARBIO (imipénem/cilastatine/rélébactam) a également été recommandé par le CHMP pour traiter les infections dues à des organismes aérobies à Gram négatif chez des adultes disposant d'options thérapeutiques limitées. L'AMSPARITY a aussi été approuvé dans les indications suivantes : la polyarthrite rhumatoïde, l'arthrite juvénile idiopathique polyarticulaire, l'arthrite liée à l'enthésite, la spondylarthrite ankylosante, l'arthrite psoriasique, le psoriasis, l'hydrosadénite suppurée, la maladie de Crohn, la colite ulcéreuse et l'uvéite. À côté de ces deux princeps, le CHMP recommande à la commission européenne les deux génériques : L'Azacitidine qui est indiqué dans le traitement des syndromes myélodysplasiques, de la leucémie myélomonocytaire chronique et de la leucémie myéloïde aiguë et le Dexmedetomidine qui est utilisé dans les unités de soins intensifs pour induire une sédation légère modérée chez des adultes.